

Article

« De la néologie en géographie, exemples québécois »

Louis-Edmond Hamelin

Cahiers de géographie du Québec, vol. 19, n° 48, 1975, p. 429-459.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/021289ar>

DOI: 10.7202/021289ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

DE LA NÉOLOGIE EN GÉOGRAPHIE EXEMPLES QUÉBÉCOIS *

par

Louis-Edmond HAMELIN

Département de géographie, Université Laval, Québec

« Les francophones sont ainsi encouragés
à faire preuve d'initiative en matière
linguistique ».

H. JOLY, Paris, 1975

Le fait de traiter d'un sujet probablement mieux connu de mon auditoire que de moi-même m'installe dans une situation de porte-à-faux. Je reprends alors les déclarations de malaise que le botaniste Jacques Rousseau exprimait avant de commencer à parler d'anthropologie ou de géomorphologie. Quand j'ai accepté l'invitation du Centre sur le bilinguisme, j'avais pleine conscience du danger couru par tout scientifique qui s'aventure en dehors des domaines usuels de ses propres activités. Cependant, une introduction d'un recteur-chancelier de Paris a soutenu ma témérité ; au début d'une communication, il déclarait : « Aujourd'hui, devant vous, je vais m'arroger les droits du non-spécialiste qui se sent autorisé à s'exprimer sur un sujet qui n'est pas de son domaine scientifique, de sa discipline. . . mais le non-spécialiste a tous les droits de l'usager. . . je voudrais donc vous parler de l'usage des langues, non pas en qualité de linguiste, grammairien, syntaxiste, morphologiste, étymologue, philologue, sémantiste, phonéticien ou lexicologue mais en qualité du locuteur, en qualité non pas de praticien mais de pratiquant »¹. J'endorsse totalement ces propos à la seule différence que le recteur parlait par modestie alors que je dois le faire par nécessité. J'ose espérer que les linguistes professionnels pourront souffrir les propos d'un apprenti-« nymologue ». Je m'excuse également de ne pas traiter de bilinguisme comme tel ; il est vrai cependant qu'au Québec la néologie, par l'intermédiaire des emprunts bruts ou déguisés, évolue fréquemment dans une situation de bilinguisme.

La néologie langagière pourrait s'appliquer aux trois grands domaines de la terminologie : l'onomastique (ou étude des noms propres), la choronymie (ou étude des noms de tous les espaces) et la terminologie fondamentale qui considère les autres types de mots. Je vais m'en tenir presque

¹ MALLET, Robert (1971).

* Texte d'une conférence prononcée au Centre international de recherches sur le bilinguisme, à Québec, le 3 décembre 1975.

exclusivement à cette dernière catégorie, en particulier en ce qui concerne des termes géographiques.

Le texte comprend deux parties. D'abord, des notions générales de néologie. En second lieu, par un nombre volontairement limité d'exemples présentés en tableaux synoptiques, je rappellerai les principaux procédés néonymiques. À la fin, apparaît un index alphabétique de la plupart des mots considérés.

I — NOTIONS DE NÉOLOGIE

1— *Néologie et néographie*

Les mots néologue, néologique, néologisme et néologie datent du XVIII^e siècle. En fait, ils ne composaient pas une chaîne intégrée de création ; néologisme caractérisait les mots fins appréciés dans les Salons alors que néologie signifiait une addition au plan des idées. Après une certaine éclipse, ces termes généraux sont revenus dans le langage vif pour exprimer une augmentation sinon un enrichissement du vocabulaire ; l'addition peut être soit une forme nouvelle (*glaciel*) soit seulement une addition sémantique (*rhinocéros*, parti politique de Jacques Ferron) soit les deux modes à la fois (*nordicité*).

En linguistique, la néologie est une création lexicale. Le mot même de néologie me semble discutable et à quatre points de vue. D'abord par son sens trop limité. La définition usuelle de néologie est restrictive du fait qu'elle ne se rapporte qu'au seul plan de l'écriture conventionnelle et dans des langues déjà formées ; en fait, la néologie devrait pouvoir accueillir toutes les nouveautés expressives dans tous les types de langage ; ainsi, de nouvelles façons de dire en cartographie, en agencement syllabique ou en informatique devraient être considérées tout autant néologiques que les mots *radar*, *design* ou *décolonisation*. La néologie classique n'est donc que langage. En deuxième lieu, si le suffixe *logie* renvoie surtout à l'idée d'études, néologie voudrait dire l'étude du nouveau ou étude nouvelle sans préciser la matière à laquelle cette recherche s'appliquerait. Par comparaison, le mot *géologie*, étude de la Terre, constitue un terme plus expressif que néologie en linguistique. Cette observation pousse à penser que *nymologie* (étude des mots), néonymologie ou *néonymie* donnerait un meilleur rendu que néologie. En troisième lieu, la composition même du mot néologie ne me semble pas bien riche vu qu'il s'agit d'un groupement d'un préfixe et d'un suffixe. Enfin, il existe une certaine confusion entre le fait de créer des mots nouveaux et le fait de les étudier ; or ces deux fonctions sont loin d'être tenues par les mêmes personnes et la néologie comme science-examen a pris du retard par rapport à la néographie ou création lexicale. Malgré ces réserves, j'utilise le mot établi de néologie dans son sens traditionnel, c'est-à-dire « la démarche de l'esprit qui aboutit à la formation de nouvelles entités lexicales » ou à l'amélioration des expressions.

Tableau 1

Essai de typologie « nymique »

Sciences du langage suivant les catégories de mots	<ul style="list-style-type: none"> • onomastique (noms propres) • choronymie ou toponymie (noms de lieux et des autres espaces) • "nymie" fondamentale (autres catégories de termes)
Types de travail intellectif	<ul style="list-style-type: none"> • terminologie, lexicologie ou nymologie (étude propre des mots et de leur conceptualisation) • terminographie ou nymographie (création lexicale et ses moyens) • lexicographie (compilation en vue d'un dictionnaire)
Âge des mots	<ul style="list-style-type: none"> • paléonyme • néonyme
Niveau de la langue	<ul style="list-style-type: none"> • populaire • savante
Classement par discipline	<ul style="list-style-type: none"> • géonyme (langage géographique) • potamonyme (en référence à la potamologie) • zoonyme (en référence à la zoologie) • etc.
Classement par domaine	<ul style="list-style-type: none"> • aéronyme (espaces aériens) • littonyme (entité littorale; H. Dorion) • odonyme (voie de communication) • sélénonyme (désignation en rapport avec la Lune) • etc.
Éléments dans la stratégie de l'acte de désignation	<ul style="list-style-type: none"> • nomenclateur • signifiable • référents • signifiant • signifié

Nécessité de la néologie

La néologie a toujours existé et elle est considérée comme nécessaire. Rappelons d'abord quelques témoignages : « Le sort du français est lié à sa capacité d'expression en tant que langue technique. Le grand problème du français est un problème d'aménagement et d'enrichissement de ses ressources »². « La créativité lexicale représente un phénomène exceptionnellement important du point de vue quantitatif autant que qualitatif. Nul

² DARBELNET, Jean (1970) *Bulletin, Société des écrivains canadiens*, 1(2) : 6.

ne peut plus l'ignorer ou la minimiser. Elle nous concerne tous, usagers autant que spécialistes »³. « Seules restent vivantes les langues qui se modifient, qui s'adaptent aux besoins nouveaux, sans être momifiées par un conservatisme et un purisme excessifs »⁴. Concluons ces citations en songeant que l'Hexagone pratique la néologie abondamment ; dans le français métropolitain, il y aurait chaque année de 3 000 à 4 000 mots nouveaux ou emprunts.

Les raisons fondamentales de l'effervescence néologique tiennent au développement considérable des connaissances nouvelles qu'il faut exprimer et à l'accroissement de la pratique expressive, celle-ci étant fonction tant de l'amélioration des moyens de communication que de l'augmentation des populations. Dans une vision plus pragmatique des choses, le besoin de « néologier » vient de la double nécessité d'influencer les vocabulaires existants et de nommer ce qui ne l'a jamais été.

Considérons d'abord le vocabulaire actuel. Deux actions sont à entreprendre. En premier lieu vient le simple comblement des mailles, des chaînes terminologiques courantes ; par exemple, dans la série gel, dégel et regel il était facile de constater que l'étape même de l'installation de l'état géival dans un matériau n'avait pas encore de nom spécifique, d'où l'addition d'*engel*. Même chose du côté de l'hiver, mot qui n'a d'ailleurs pas été défini en fonction de la situation québécoise ; cette période froide que l'Europe occidentale appelle saison et qui, même dans le sud du Canada, offre la durée d'un semestre ne montre pas de caractéristiques homogènes dans le temps ; novembre-décembre est très différent de mars-avril ; d'où les expressions, venues par préfixation de *préhiver* et de *finihiver*. En d'autres domaines du froid, les termes de préglaciaire et de finiglaciaire existaient déjà.

Ces compléments de vocabulaire ne constituent pas les seules actions néologiques à entreprendre dans la terminologie usuelle. Un autre groupe concerne les nombreux redressements tant au plan de la forme qu'à celui du sens des mots. Pour nous en tenir à la représentation mêmes des termes, rappelons qu'un écart plus ou moins grand se loge entre la capacité significative de l'objet et la charge sémantique factuelle du signifiant. Chaque fois que l'on dit : *le Québec* pour le Québec méridional seulement, l'on construit un tel écart. Bref, la chose échappe en partie au mot et le mot ne peut que la trahir. Ce décrochement est encore plus grand s'il se fait par exemple une délocalisation du terme, comme ce fut le cas lors de la transplantation du concept de l'hiver européen au Québec. Autre exemple : est-il souhaitable que l'on continue de parler de mer sur la Lune alors qu'il n'y en a pas ? Il n'y a même pas d'eau ! L'écart peut venir aussi d'une distorsion volontaire ; l'on nomme *Eskimos* les membres du Club de football d'Edmonton où il n'y a aucun Esquimau. Russes et Étatsuniens n'utili-

³ QUEMADA, B. (1971) *La banque des mots*, (2) : 10.

⁴ DEROY, L. (1971) *La banque des mots*, (1) : 6.

sent pas le même mot pour les hommes de l'espace. Face à de telles déviations, soit que l'on ajoute officiellement une autre signification au terme, soit que l'on crée une autre expression.

La désignation ambiguë de la région s'étendant entre l'Ontario occidental et la Colombie-Britannique fournit un bon exemple d'une dénivellation entre une chose à exprimer et les mots utilisés. L'on a dit l'*Ouest*. Ce mot désignait l'Ontario lui-même, à la fin du XVIII^e siècle, et, surtout, il a défini une partie des États-Unis ; en outre, pour le résident de Vancouver, le terme *Ouest* indique une région sise à l'est de lui. Il est déjà visible de constater que, du seul point de vue de la localisation, « *Ouest* » rend mal la situation intracanadienne et il manque d'unicité. Pour désigner cette région du Canada occidental, l'on parle aussi de *Plaine*, de *Prairie*, et d'*Intérieur*. *Plaine* est inexact vu qu'il s'agit de plateaux et même de hautes montagnes dans le cas des Rocheuses albertaines ; par ailleurs, *Prairie*, qui signifie des herbes plutôt longues, ne convient pas non plus car environ la moitié de ces trois provinces sont en forêt ; quant à *Intérieur*, ce terme est contredit par le fait d'une longue frontière internationale au sud et la présence d'un port océanique au nord-ouest, à Churchill. *Western Interior*, abrégé en *WIN*, ne semble pas meilleur. Chacun de ces signifiants rend donc mal les caractères fondamentaux de la région. Face à l'écart entre désignants et désignable, *Alsama* est né par acronymie⁵ ; chacune des syllabes représente le nom des provinces concernées (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) ; ce régionyme, qui pourrait avoir comme parallèle le toponyme du village d'Alsask, est un mot sans accent, sans trait d'union, et il peut être utilisé de la même façon en anglais comme en français et par la plupart des nombreux immigrés de la région. Toutefois, il a l'inconvénient de ne pas avoir la charge émotive des mots *Ouest* et *Prairie*. *Alsama* est toutefois un exemple de redressement scientifique des désignants.

Mais la néologie est surtout utile ailleurs, dans un autre champ, celui de l'innommé. Ici, les limites sont infinies. Je ne parle pas tant de toutes ces galaxies qui nous seront peut-être un jour révélées et qui devront être désignées. Je m'en tiens à la Terre dont tant d'aspects matériels ou mentaux demeurent peu connus, identifiés et nommés. Il y a quelques années, un mini-exemple a été donné lorsque les sous-marins étatsuniens ont commencé la navigation sous-glacière, dans l'océan Arctique. Des termes en anglais avaient dû naître pour exprimer de nouvelles réalités ; j'ai traduit certains d'entre eux pour un dictionnaire international des glaces⁶. Ainsi, pour la glace pure, peu épaisse, transparente qu'un sous-marin pouvait sans danger percer afin de faire surface, ce mot de *ice skylight* a été rendu suivant une définition descriptive par *glace de lumière*.

⁵ HAMELIN, Louis-Edmond (1966) Noms de régions. *Cahiers de géographie de Québec*, 10(20) : 254-256.

⁶ ARMSTRONG, T., ROBERTS, B. and SWITHINBANK, C. (1966) *Illustrated Glossary of Snow and Ice*. Cambridge, Scott Polar Research Institute. 60 p.

Il arrive que des champs presque entiers de connaissances doivent recevoir leur premier vocabulaire : l'environnement, la pollution, l'informatique, l'électronique, l'audio-visuel, le nucléaire, la conteneurisation pour rappeler quelques uns seulement des vocabulaires abordés par la *Banque des mots* de Paris. Afin de donner un aperçu des dictionnaires spécialisés, celui qui concerne l'acarologie (minuscules êtres vivants) compose 4 000 entrées ; il est vrai qu'une partie seulement d'entre elles sont des néologismes.

Un domaine extrêmement vaste qui a besoin de sollicitude néologique est celui des noms de lieux. À ce point de vue, le Québec a une banque d'usage d'environ 65 000 termes mais il faudrait environ un million de mots de plus pour désigner le Québec nordique seulement ; cette masse représente environ dix fois plus d'entrées qu'il n'y en a dans la langue française. Comment nommera-t-on les premiers cent mille lacs et les autres ? L'on voit donc toute la dimension de la néologie choronymique. Dans cette matière, le devant-soi est beaucoup plus vaste que l'arrière-soi ; les besoins de créer semblent même « insatisfaisables ». La néologie est certes une science d'avenir.

Stratégie de l'acte de désignation

L'une des plus grandes difficultés de la néologie consiste dans l'établissement de règles qui ne soient ni trop permissives, ce qui rendrait le marché encombré de termes malheureux, ni trop rigoureuses, ce qui gênerait la grande élasticité de la démarche créatrice ; en d'autres termes, il faut se tenir en deçà d'une planification rigide dans la stratégie de la désignation, rigidité qui ennuierait le génie. Il faudrait tout de même édicter un minimum de règles de procédure. L'on a suggéré que ces normes souples soient rédigées dans une politique d'assistance aux néologues ; ainsi serait privilégiée la naissance de bons termes au détriment de celle de moins bons. Il s'agirait de faire ce que Louis Deroy appelle « la régulation des néologismes » en donnant conscience de la gravité du problème.

D'une façon concrète, voici quelques règles. L'Organisation mondiale de la santé (l'OMS) a mis sur pied un sous-comité des dénominations applicables aux substances pharmaceutiques⁷. Suivant ce mode de pratique néologique, le nom de chaque remède doit se distinguer de tout autre au plan de la consonnance et de l'orthographe ; de plus, dans la formation originelle d'un terme, le créateur doit tenir compte de la possibilité de bâtir des dérivés à partir du premier mot ; enfin, une liste des abréviations standardisées est fournie, comme *sulpha* pour sulphamide, *clo* pour chloro et ainsi de suite. Étant conformes à une quinzaine de règles de nomenclature, les propositions du comité circulent à l'essai, pendant quatre mois. Si aucune objection n'est soulevée, le mot devient officiellement recommandé à l'usage général. En d'autres champs que la pharmacie, des règles comme celles de

⁷ *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques*. Toronto, 1974, 9^e édition. Voir p. 4-6.

la brièveté du terme, la simplicité de la graphie et la phonétique sont retenues. Pour sa part, vers 1956, l'association minière internationale a créé une commission de noms nouveaux. L'acceptation d'un néonyme ou d'un néologisme se fait comme suit : 1— définition et localisation d'un nouveau minéral par l'intermédiaire d'un parrain ; 2— présentation à la commission ; 3— expression d'opinion de la part de la commission ; 4— amendements s'il y a lieu et 5— acceptation définitive. En géographie, j'avais prévu trois étapes : la fiche d'inventaire, la consultation et la fiche de recommandation ⁸.

À l'aide de nombreuses normes à la fois proprement néologiques ou tout simplement grammaticales, l'on s'engage dans la stratégie de l'acte de désignation. L'on considère généralement deux pôles : la chose à désigner et le thème créé pour rendre cette chose. En réalité, le procédé de nomination met en cause cinq éléments : le néographe, le signifiable, les référents, le ou les signifiants, le ou les signifiés. Le néographe ou *n*, c'est le nomenclateur, le baptiseur d'espaces, le nymographe, le choronymiste, le terminographe (et d'une façon imprécise, le néologue). Le signifiable ou *S*, c'est le lieu ou la chose ou la personne ou le concept à nommer ; c'est le stimulus, le sans-nom, l'intrant. C'est le nommable ou l'objet de la signification. Les référents ou *r* composent le contexte total en fonction duquel l'on nomme, contextes linguistique, psychosocial et autres ; ce sont les facteurs socio-génétiques de Georges Mounin ; ces référents sont en situation très dynamique ; c'est à cause de cette mobilité que le toponyme français de *Sept-Îles* a été appelé *Washat* par les Indigènes, *Seven Island* par la colonisation anglaise, *Saint-Joseph* lors de la paroissialisation ; la variation dans le temps de ces strates choronymiques est avant tout fonction de changement dans les référents. Le signifiant ou *s* c'est le mot suggéré ; il s'appelle également l'aboutissant, l'appellatif, le désignant, l'extrant, le vocable, le mot, même le signe, l'image acoustique, le son etc. Enfin le signifié ou *S'* est ce qui est effectivement rendu par le signifiant ; c'est la charge sémantique propre.

L'un des plus grands problèmes de la néologie est celui de l'équivalence, équivalence entre la chose à désigner, la chose qui désigne et ce que le désignant désigne effectivement ; tout écart entre les termes de cette équation donne dans ce que R. Le Bidois a appelé « l'impropriété terminologique » d'après laquelle les signifiés sont différents du signifiable, $S^n \neq S$. Pour leur part, plus les référents sont des indicateurs universels et plus ils seront compatibles avec les caractères de la chose à désigner, plus faible sera l'écart S^n et *S*. L'exemple du mot *subarctique* va servir à illustrer le processus de désignation (Tableau 2) ; il montre un écart grandissant entre la réalité et les divers sens que l'on a donnés au désignant. Dans la pratique de la néologie, l'acte le plus important est de bien cerner ce que l'on veut désigner.

⁸ HAMELIN, Louis-Edmond et DORION, Henri (1966). *Réflexions méthodologiques sur le langage géographique*. Québec, Département de géographie, Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique, Chronoma no. 1. Voir p. 52-54.

Tableau 2

Fiche néologique de subarctique

Signifiable = S	Référents = r	Signifiants = s	Signifié = S ⁿ ou S ^r	Bilan
<ul style="list-style-type: none"> • Espace entre l'Arctique sans arbres et la zone agricole • Périarctique de position ou sous-arctique inclus? • Peu peuplé • du Moyen Nord • Thème biogéographique • Latitudes moyennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Transition entre la steppe et la forêt forte • le Subalpin • le Subantarctique • Facteur d'analyse régionale • Influence en français des travaux allemands, anglais et scandinaves 	<ul style="list-style-type: none"> • Sub-Arctique • Sub Arctique • Subarctique • sub-Arctique • sub Arctique • subarctique • sub-arctique • mot créé au XIX^e s. et réanimé vers 1950 • adj. et n. m. 	<ul style="list-style-type: none"> • S¹: région végétale • S²: Temp. de 10° C durant moins de 4 mois • S³: répartition de la faune • S⁴: rapport entre température, végétation, faune et Indiens • S⁵: eaux de mer (7 traits) • S⁶: géographie physique (23 éléments) • S⁷: développement (10 éléments) • S⁸: région géographique 	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever l'Hémiarctique (1950) • Abandonner le mot (1953) • Former un Comité de définition (1966) • Sⁿ ≠ S

D'après les travaux de J. Blüthgen, P. Dansereau, M. Dunbar, A. A. Grigoriev, K. Hare, I. Hustich, A. et D. Löve, J. R. Rogge, J. Rousseau, H. Sjörs et V. B. Sochava.

2- Les néologismes

Les néologismes sont des innovations dans le langage. Leurs classifications sont nombreuses. Nous avons déjà vu qu'ils peuvent être de sens seulement (*nordique*, nom désignant un membre d'un club de hockey), de forme seulement (*mer de Champlain*), de forme et de sens (*Laurentides*, montagnes nommées à partir du fleuve Saint-Laurent par F.X. Garneau). Les linguistes distinguent aussi les néologismes populaires sortis spontanément de la langue courante des néologismes savants spécialement conçus à partir d'un radical latin, par exemple. Pour sa part, Jean Darbelnet oppose néologismes externes et néologismes internes, la distinction étant basée sur la langue d'accueil ; en fait, là, le néologisme externe est tout simplement un emprunt, par exemple *isba*. *Centre-ville*, pour sa part, relève de la néologie interne. L'on a également distingué entre les néologismes de nécessité et ceux de luxe (ces derniers étant employés par snobisme). Enfin, les néologismes pourraient être regroupés suivant la quantité de créativité apportée par le néologue ; *bidonville* n'est que le rapprochement de deux mots existants ; *glaciel* est parti du mot latin « glacies ». L'apport du créateur peut se faire connaître par de légères modifications morphologiques (trait d'union ; correction grammaticale ; élision ; minusculation ; déclinaison. . .), par des modifications sémantiques (retour au sens originel du terme ; extension ou restriction de sens), par des traductions (simples, adaptées ou corrigées), par des emprunts tels quels ou non. D'une façon plus engagée dans la créativité, le néologue peut faire des associations de mots, des assemblages de lettres, des affixations, des derivations propres ou impropres, des transferts d'application d'un champ voisin et des interventions d'autres types.

Qualité des néologismes

En principe, la bonne construction d'un terme devrait faciliter sa valeur d'usage. Le néologisme doit avoir des qualités graphiques, sémantiques et phonétiques en plus d'avoir le faciès du corpus linguistique auquel il se rattache.

Au plan graphique, il évite des complications inutiles, des malformations, des ambiguïtés ; il a été difficile d'écrire *écoumène* à partir du grec ; des formes commençant par oec, oek, oic, oik, etc. . . traînent dans la littérature. *Fromageomanie* publié dans « En Route » d'Air Canada ne plaît pas beaucoup. Les signes diacritiques propres à une langue sont difficiles à imprimer dans une autre langue ; par exemple, en islandais, la barre du t dans la lettre *þ*. Même la cartographie peut influencer la façon d'écrire ; à partir de l'expression historique « Lévis-Windsor », Lévis étant à l'est et Windsor à l'ouest, il a fallu renverser les termes de l'expression et écrire *Windsor-Lévis* afin que le mot Windsor arrive à l'ouest et Lévis à l'est ; autrement la délocalisation sur la carte aurait été intolérable. Enfin, il faut s'assurer du développement futur du mot, suivant les autres éléments naturels du lexique ; un substantif qui réussira aura un jour besoin de son verbe, de son

adjectif, de son adverbe, etc. Par exemple glacial a été complété par glacialisé, nordique par *nordiquement*.

Au plan sémantique. Le néologue doit fournir un terme clair, facilement compréhensible ; il faut chercher un mot juste plus qu'un mot étonnant, un terme qui traduit l'analyse fine d'une notion. S'inquiéter de l'écart qui sépare la chose du mot force à couvrir le mieux possible le champ sémantique attendu. Ce que sont loin de faire le *Cap du Palmier* et la *Pointe du Soleil-d'Afrique* en Hudsonie⁹. Le mot doit donc être pertinent au plan sémiologique. Enfin, la définition du terme doit éviter l'approximatif, ce qui donnerait prise à des bifurcations et à des confusions.

Phonétiquement, que le néologisme puisse être prononcé correctement et d'une façon spontanée par tout usager de la langue. Une difficulté du français canadien vient de la façon anglaise de dire ; je crois que *Manicouagan* (prononciation : ane) est entré dans le vocabulaire par l'anglais ; le français a féminisé le mot. Au choix : (le) *Manicouagan* à la française ou une façon exclusivement montagnaise. *Saskatchewan* a subi un semblable glissement.

Enfin, le mot doit être dans les lignes de coulant de la langue. En cela *nordicité* est plus chez lui en français que son équivalent *nordicity* ne l'est en anglais.

Carrière-type

Existe-t-il une carrière type pour un néologisme? Quels sont ses chances de succès? Peut-on entrevoir pour lui une fréquence élevée d'emploi? D'une manière rétrospective, je viens de m'interroger à l'endroit du mot « nord » qui, un jour, fut un néologisme¹⁰. Il n'existe évidemment pas de modèle concernant le devenir assuré d'un néonyme et certains auteurs comme R. Mallet vont jusqu'à affirmer que « seul l'arbitraire décide d'un mot plutôt que d'un autre ».

Quelques commentaires peuvent néanmoins être présentés. Le succès d'un terme tient au moins à quatre aspects:

1. D'abord, il doit répondre à un besoin de s'exprimer. En 1957, quand l'U.R.S.S. a mis en orbite un engin spatial, le monde entier manquait d'un terme. Et, sur le champ, *sputnik* fut adopté.

2. En deuxième lieu, pour s'implanter, le néologisme doit triompher de la concurrence. Or, celle-ci vient de tout côté. D'abord, des organismes en place qui voient rarement d'un bon oeil un mot nouveau. Une attitude de conservatisme gêne la première circulation du néologisme. « Il faut être

⁹ *Répertoire géographique du Québec*. Québec, Ministère des Terres et Forêts, Commission de géographie, 1969. 701 p. Distribué par l'Éditeur officiel du Québec.

¹⁰ HAMELIN, Louis-Edmond (1976) Contribution à l'histoire du mot « Nord » en Occident. *Mélanges offerts à Marcel Trudel*, Ottawa. À paraître.

ignorant de la langue pour penser avoir besoin d'autres mots pour s'exprimer »¹¹. La néologie fait face à une longue tradition d'hostilité à son égard ¹². Rappelons aussi la concurrence des termes en place dans le cas des tentatives de remplacement. L'anthroponyme *Eisenhower*, décidé par le fédéral, n'a pas délogé chez les résidents de l'Ouest le vieux *Mont Pyramide*. L'Ouest s'est également élevé contre la disparition du sigle *RCMP* par lequel il aimait désigner la Gendarmerie Canadienne centenaire. Il y a aussi une concurrence entre les néologismes eux-mêmes ; certains ont appelé un dépôt morainique du nom des lieux où il se trouve, soit *Saint-Faustin-Saint-Narcisse* ; d'autres auteurs utilisent pour la même forme l'anthroponyme *Adrien-Robert* qui localise moins. Concurrence également entre les chercheurs eux-mêmes, dans le cas d'un terme scientifique ; il arrive que pour des questions d'émotion, de caractère, de prestige, d'école, de région, certains termes ne sont pas employés par des chercheurs travaillant pourtant dans la même spécialité et n'ayant aucun autre terme à proposer ; ainsi le mot *périglaciaire* (né en Pologne en 1909) est encore évité de quelques Quaternaristes. Cette dure concurrence ne se fait pas automatiquement suivant le clivage de la qualité des mots.

3. Troisième aspect de la carrière du néologisme, la force de frappe du créateur. Des hommes comme Winston Churchill réussissent du premier coup à mettre en orbite *iron curtain*, traduit en *rideau de fer*. Il en est de même pour les expressions du général de Gaulle. La télévision québécoise a certes aidé à la popularisation des mots *nordicité* et *nordique* dans son sens étendu. La force de diffusion est souvent celle que donne la loi. Le mot *environnement* apparaît dans le titre de ministères provinciaux et fédéral. L'influence gouvernementale a été nette dans le cas de « Baie James ». Avant l'annonce du projet en 1971, l'expression de *Baie de James* faisait des progrès, depuis environ cinq ans, et Radio-Canada dans ses bulletins de nouvelles utilisait la particule. À la suite de la loi de juillet 1971 titrant « Baie James » et de la Société de développement s'appelant également « Baie James », les mass média ont parlé des choses officiellement désignées et le Québec est revenu à l'heure de « Baie James ».

4. Enfin, la carrière d'un néologisme reflète l'attitude du consommateur lui-même. Les annonces ne suffisent pas à faire passer des mots. Il y a quelques années, beaucoup de publicité était faite autour d'une nouvelle bière dénommée *Kébec* ; cela n'a pas plu et la pression sur la clientèle a été retirée. L'expression de *Moyen Nord* a été moins bien reçue que celle d'*Extrême Nord*, pourtant ces deux appellatifs faisaient partie d'une même chaîne de mots simples et significatifs ; mais le déterminatif moyen est plus connu que le déterminatif extrême ; moyen entre dans de nombreuses expressions : *Moyen Âge*, *Moyen-Orient*, *Moyen-Atlas*, *Moyen Congo*, *Moyenne Garonne*, etc. Dans le cas de réussite et suivant les moyens ordinaires de promotion il faut au moins une dizaine d'années avant qu'un terme n'entre naturellement dans le langage et à son niveau.

¹¹ Rapporté dans *La banque des mots*, Paris, 1971.

¹² CORBEIL, J.C. (1971) *La banque des mots*. Paris, 2.

Néologismes et emprunts

Les néologues, en classant les nouvelles pénétrations lexicales, distinguent toujours entre celles venant du fond même de la langue et celles issues de l'extérieur.

La santé et la vivacité d'une langue tiendrait à sa capacité d'autogénération et, partant, à une faible acceptation de mots étrangers. L'on est donc porté à comparer quantitativement les néologismes internes et les emprunts. Voici deux exemples statistiques. Le premier concerne la langue esquimaude de l'Est de l'Arctique canadien¹³. L'on a établi comme suit l'importance relative des nouvelles désignations. Sur un total de 768 néologismes, 72% viennent de la fabrication d'un terme nouveau, 18% utilisent un mot existant et 9% représentent un emprunt. Les éléments entièrement indigènes, comprenant surtout des créations par agglutination, dominent donc nettement. La culture esquimaude manifeste une vigueur certaine. Le second exemple est tiré de la famille des termes nordiques. Contrairement à un phénomène récent suivant lequel la langue française n'aurait plus un rôle de fournisseur de termes, le nouveau langage nordique montre que les créations dépassent les emprunts venus de l'anglais ou des langues scandinaves ; elles les dépassent dans la proportion de deux à un, et grâce à la participation du Québec.

II — PROCÉDÉS NÉONYMIQUES

Les procédés de création lexicale sont extrêmement nombreux et ils ont fait l'objet de plusieurs présentations détaillées ; pour sa part, *Le Bon Usage* de Maurice Grévisse consacre trente pages à la formation des mots nouveaux en français. Il ne s'agit donc pas de prétendre innover ; les seuls aspects nouveaux concerneront quelques exemples venus surtout de la géographie.

Les catégories nymologiques ne possèdent pas autant de séparativité que les tableaux successifs pourront le suggérer ; par exemple, l'influx sémantique se retrouve partout, même dans l'ajout élémentaire de deux autres traits d'union à l'expression *Territoires-du-Nord-Ouest* ; ils ne sont plus les espaces vagues qu'ils étaient au XIX^e siècle ; ils sont devenus une entité administrative comprenant un gouvernement en résidence ; la promotion politique des TNO les assimile à un « pays » au plan de la désignation (de la même façon que l'on écrit Colombie-Britannique).

Afin d'éviter des duplications et d'assurer la brièveté de l'exposé, je procèderai au moyen de tableaux synoptiques ; le lecteur pourra compléter son information en consultant les références et la bibliographie ; il n'est cependant pas question de fournir des indications complètes pour chacun des trois cents mots étudiés.

¹³ DORAIS, L.J. (1970).

1- DÉRIVATION ET COMPOSITION

Cette catégorie comprend sept classes,

A — *Dérivation gréco-latine*

Ici, l'apport étranger n'est pas considéré comme un emprunt étant donné que le grec et le latin ont été très tôt associés au système lexical du français. Cette dérivation peut être qualifiée d'initiale par rapport à celle qui viendra à partir de ce premier mot.

a- de *gelum, geli* — congelifluction par K. Bryan, 1946, puis *gélifluxion* chez des auteurs français pour désigner un déplacement lent de matériaux meubles (et humides).

— *gélisol*. Type de matériaux soumis à des températures inférieures à 0° C¹⁴.

b- *Limologie*. Étude des frontières¹⁵.

c- *Calodie*. Quantité de chaleur reçue par jour par cm² (A. Hufty, 1975).

d- *Choronymie*. Totalité des études qui concernent l'appellation passée et future des espaces, terrestres ou non (Henri Dorion, 1966).

e- *Noonyme*. Désignant des entités mentales (G.E. McNulty, 1970).

B — *Dérivation par suffixation*

Cette forme de l'affixation comporte de nombreux exemples.

a- De glacielle à *glaciellisation* (1960).

b- *Gaspésie, Montavaisie, Estrie* (1946 ?), *Laurentie, Radissonie* (1967).

c- *Nordicité* (1965), *écouménicité* (1966), *québécoité* (1969), *canadianité*.

d- *Diapothèque*.

e- La syllabe « bec » dans Québec tend à tenir la fonction de suffixe : *Sidbec, Lubec, Tourbec, Gasbec* (gas écrit à l'anglaise), *Télébec*.

f- De Suzor (un canton près de Parent) à *Suzorite* (type de mica).

g- De Y.O. Fortier à *Yofortierite* (silicate hydraté de manganèse découvert au Mont Saint-Hilaire par G. Perrault) ; je préférerais écrire Fortiérîte avec un accent et sans les deux lettres du prénom qui trouble le faciès français de l'appellatif.

h- *Huronyme*. Amérindianyme de langue huronne ou w(ou)endat (1975).

¹⁴ HAMELIN et COOK (1967).

¹⁵ DORION, Henri (1963) *La frontière Québec-Terre-Neuve*. Québec, Les Presses de l'université Laval. Voir p. 295-297.

- i- *Atocatière*. Ferme produisant des atocas (Luc Bureau, 1970). Amérindianyme pour canneberge.
- j- *Bleuetière*. Écoumène de croissance et plus particulièrement de cueillette des bleuets (1937). Espèce airelle, différente de la myrtille.
- k- *Cartothécaire*. Préposé à une cartothèque (Y. Tessier, 1966).
- l- *Caravaneur*. Qui pratique le caravaning (1975).

C — *Dérivation dite impropre*

Elle se fait, par exemple, par changement de catégorie grammaticale.

- a- *Nordique*, créé comme adjectif dans le sens circumterrestre (et non seulement européen), est devenu un substantif décrivant soit un sportif évoluant sur glace soit un résident dans le Nord.
- b- Inversement, l'on est passé de nom à adjectif. De *Laurentides*, substantif, l'on a fait *Laurentide*, *Laurentidien* (Marie-Victorin).

D — *Composition par préfixation*

Le préfixe sert à la composition et le suffixe à la dérivation.

- a- *Préhiver* et *finihiver*, mentionnés précédemment.
- b- *Isonord*. S'applique à des situations de même nordicité.
- c- *Interglacial*. Période entre le déglacement et l'englacement des cours d'eau (Dans le sud-est du Canada, de mai à décembre environ).
- d- *Franco-gène*. Toute personne d'ascendance française. Groupe Français de France, Québécois, Belges, Acadiens, Louisianais... Parallèle à *Allogène*, *Indigène*. Différent de *francophone*.
- e- *Exclave*. Partie séparée du corps principal d'un État (F. Grenier 1961).

E — *Juxtaposition*

Chacun des termes de l'expression occupe une position de même valeur.

- a- Le Front commun *CSN-FTQ-CEQ* (principaux syndicats du Québec).
- b- Le milieu *Air-Sol*.
- c- Les statistiques *import-export*.

F — *Association de deux mots*

Accolade de deux noms ou d'un nom et d'un terme possédant une autre fonction. Généralement, le déterminant se situe après le déterminé.

- a- *Environnement Canada*. *Air Canada*. *Bell Canada*.
- b- *Ski Québec* (publication).

- c- *Neige-galerie*. Lisière de neige le long des cours d'eau ou des corniches.
- d- *Éduco-Plus*. Collection d'ouvrages d'un éditeur.
- e- *Moyen Nord. Basse Beauce* (noms de régions ou *régionymes*).
- f- *Marais troué*. Forme de relief sur les battures (A. Cailleux, 1965).
- g- Au groupe de Heartland, Hinterland, Umland, Foreland, Rimland... s'ajoute *Outland* pour désigner les espaces isolés qui n'entrent pas (encore ?) dans les flux relationnels dominants-dominés (de nombreux môles inoccupés du Nord canadien sont des Outland).
- h- *Seuil ontarien*. Interruption de l'écoumène de résidence entre le Lac Supérieur (Ontario) et le Manitoba (ce seuil correspond à l'aire géologique du Bouclier canadien).
- i- *Générique-inclus*. Générique de type spécifique composé, en choronymie¹⁶.
- j- *INRS-Eau*. Institut national de la recherche scientifique en ce qui concerne les sciences de l'eau. Université du Québec.

G — Association de plusieurs mots

Comme dans des cas précédents, la néologie est ici syntagmatique ; elle se rapporte à un énoncé.

- a- *Clôture à neige. Canot à glace. Navigation d'hiver. Ski de fond*.
- b- L'on a développé en français un vocabulaire de géomorphologie glaciaire. L'une de ses parties est consacrée aux *broutures* donnant des *broutures convexes*, des *broutures concaves*, des *broutures conchoïdales*, des *fractures de broutage*¹⁷.
- c- Types de *pied de glace*¹⁸.
- d- *Rivière du CEN*. Affluent de la Grande rivière de la Baleine sur la mer d'Hudson portant le nom du Centre d'études nordiques de l'Université Laval, 1968.
- e- Les *Cent-Îles*. Archipel du lac Saint-Pierre, Québec méridional (R. De Koninck, 1970).
- f- *Flèche en T*. Type de flèche littorale (G. Tremblay, 1975).

La dérivation, la composition et l'association de mots ont été fort employées en néologie. En fait, des vocabulaires se sont développés autour

¹⁶ GRENON-ROY, Judith (1975) *Contribution à la choronymie synoptique*. Québec, Université Laval, Département de géographie. 263 p. Thèse de maîtrise non publiée.

¹⁷ LAVERDIÈRE, C., dans *La Revue de géographie de Montréal*, 1957, 1965, 1966, 1969, 1973 et 1975.

¹⁸ DIONNE, J.-C. (1973) dans *Cahiers de géographie de Québec*, 17(41).

d'un terme de base. Voici l'exemple de la famille de la racine « glaciél » (1959). Ce mot a fait son chemin. On le retrouve dans plusieurs thèses (J.-C. Dionne, 1970 ; A. Moing, 1974), dans un ouvrage de poésie, dans des dictionnaires spécialisés, dans des bibliographies scientifiques, dans des traités (Derruau, Paris) ; l'idée et le mot ont eu leur premier congrès international en 1974.

Tableau 3

*Membres de la famille du mot glaciél*¹⁹

<i>aspects</i>	<i>par dérivation</i>	<i>par composition</i>	<i>par association</i>
<i>processus</i>	glaciellisant glaciellisation	déglaciellisation fluvioglaciél nivoglaciél pluvioglaciél	système glaciél glaciél d'érosion ou érosion glacielle glaciél d'accumulation arrachement glaciél abrasion glacielle fauchage glaciél dénudation glacielle éjection glacielle polissage glaciél transport glaciél sédimentation glacielle figuration glacielle turbation glacielle alignement glaciél
<i>chronologie</i>		préglaciél paléoglaciél pléniglaciél finiglaciél tardiglaciél postglaciél interglaciél néoglaciél	glaciél subactuel glaciél saisonnier glaciél résiduel
<i>glaciologie</i>			couverture glacielle fragmentation glacielle clairière glacielle réflexion glacielle fissure glacielle régime glaciél cycle glaciél

Tableau 3 (suite)

aspects	par dérivation	par composition	par association
chercheur	glacielliste		
milieu	glaciellisé	a-glaciel dégaciellisé supraglaciel sousglaciel cryptoglaciel	glaciel lacustre glaciel marin glaciel littoral glaciel estuarien glaciel fluvial glaciel de montagne glaciel des informations organiques
formes de terrain			géomorphologie glacielle modelé glacielle faciès glacielle bloc glacielle sédiments glaciels chaos glaciels mamelles glacielles encoche glacielle strie glacielle dallage glacielle dépression glacielle mare et marelle glacielle replat glacielle figures glacielles levée glacielle bourelet glacielle ondin glacielle couronne glacielle marais trouée glacielle etc . . .
résultat	glaciellité		

¹⁹ Extrait des comptes rendus du *Colloque sur l'action géologique des glaces flottantes*, Québec, 1974 (organisé sous la direction de J.-C. DIONNE). Cette liste incomplète s'inspire de celle qui apparaissait dans HAMELIN, Louis-Edmond (1959) *Dictionnaire français-anglais des glaces flottantes*. Québec, Université Laval, Département de géographie, 83 p. TIGUL, 9.

2— *INFLUX SÉMANTIQUE*

Cette catégorie comprend sept classes de néologismes.

A — *Résurrection sémantique*

Elle consiste à renouveler l'emploi de locutions oubliées, mortes ou perdues. L'on garde le même sens.

- a— *S'anordir*. Accroître sa position en latitude, dans les pays froids.
- b— *Fermont*. Nom des Vieilles Forges du Saint-Maurice aux XVIII^e et XIX^e siècles. Suggéré par J. P. Drolet pour la ville de Gagnon, anthroponyme que Maurice Duplessis a préféré. Mot alors gardé en réserve puis utilisé pour la nouvelle ville du fer du Québec-Labrador, vers 1973, près de Wabush (information H. Dorion).

B — *Exploitation d'un fonds dialectal, folklorique ou anecdotique.*

- a— *Fausse glace*. Poche de neige insuffisamment réglacée et incorporée à des masses de glace plus pure. Caractéristique locale du manteau glaciael.
- b— *Bousculis*. (Glace bousculée). Chaos de glaces flottantes venus par déformation ; généralement situés sur le rivage ou sur les hauts-fonds.
- c— *Quétaine*²⁰. Chose de mauvais goût. (Déformation de l'anthroponyme Keating ou d'un archaïsme français).

C — *Extension naturelle de sens*

La néologie n'est pas de forme, ici.

- a— *Glaciologie*. Étude de tous les types de glace (et non plus seulement de la glace des glaciers).
- b— *Interlac*. Région située entre des lacs. Interlac ontarien (entre les lacs Huron, Érié et Ontario). Interlac manitobain (entre les lacs Winnipeg, Manitoba et Winnipegosis). Emprunté de la choronymie allemande.
- c— *Nordique*. Qualifie la partie septentrionale du Globe (et non plus seulement de l'Europe). Sens géographique, non géopolitique.
- d— *Pétrolierie*. Se rapporte à l'ensemble des matériaux, des activités et des paysages associés à l'exploitation du pétrole.

D — *Diminution de sens*

Exemple, retour au sens propre.

Nivation. Action de la neige sur le relief (et non pas action de tous les processus périglaciaires).

²⁰ Informateurs: Michel PROULX, L. LAPERRIÈRE-MONAGHAN et Claude POIRIER.

E — *Sémantique relationnelle et honorifique.*

Augmentation de la signification d'un mot suivant un prolongement naturel de sens. Exemples, nombreux choronymes.

- a— *Bougainville*. Télescope franco-canadien installé à Hawaii. En l'honneur de Louis-Antoine de Bougainville ²¹.
- b— Les gentilés pourraient être considérés comme relevant de la sémantique relationnelle. Les *Fidésiens* pour les habitants de Sainte-Foy. Les *Beauchasseurs* pour les citoyens de Bellechasse ²². Les *Brandoniens* pour les habitants de la région de Saint-Gabriel-de-Brandon ²³.
- c— Mont *Raoul-Blanchard* (au nord de Québec). Mont *Jacques-Rousseau* (au Québec nordique).
- d— Mer *d'Iberville*. Ancienne mer occupant les rivages de la baie d'Ungava, au finiglaciaire (C. Laverdière, 1969).

F — *Sémantique a-pertinente.*

Le fait se produit quand le néologue crée un écart intolérable ou peu souhaitable entre le signifiable et le signifiant.

Jacques Rousseau a déjà souligné que le choronyme « Port-Nouveau-Québec » était mauvais étant donné que le générique « port » suggérait une aptitude incompatible avec les possibilités riveraines de l'estuaire local. L'on pourrait ajouter qu'un esquimaunyme aurait été plus respectueux de la culture principale au détroit d'Hudson. Quant au spécifique « Nouveau-Québec », il ne semble pas non plus bien approprié ; l'écoumène des Esquimaux ne fait pas tellement « nouveau » par rapport à la colonisation française en Laurentie qui a été établie des millénaires plus tard.

G — *Mirage sémantique.*

Pour une part, il vient d'un jeu phonétique.

- a— *Jean du Sud*. Nom d'une école de Sept-Îles (G. Vigneault). Expression qui rappelle les immigrés de la façade méridionale de l'estuaire du Saint-Laurent, « gens » qui sont venus travailler sur la Côte-Nord.
- b— Par calque, *Jean du Nord*.
- c— *En Grande*. Journal de la Société d'Énergie de la Baie (de) James. L'expression peut suggérer les travaux gigantesques de La Grande (la Grande Rivière).

²¹ KERWIN, L. (1974) dans *Mémoires de la Société royale du Canada*, 4^e série, vol. XII, p. 262.

²² *Verbatim*, Luc LACOURCIÈRE, décembre 1975.

²³ HÉBERT, Casimir (1917) *Histoire de Saint-Gabriel*. Montréal, Ducharme, p. 3.

3— MODIFICATIONS GRAPHIQUES

Il ne s'agit pas toujours de néologismes au sens strict; il en est ainsi lors des changements mineurs dans l'écriture des mots; toutefois, ces corrections peuvent témoigner d'une modification de sens; revoir les raisons de l'addition de deux autres traits d'union à *Territoires-du-Nord-Ouest*.

A — Inversion des mots d'une expression.

Diagonale de Windsor-Lévis. L'ordre historique de la pénétration du peuplement a été d'Est en Ouest, donc la région devait être désignée Lévis-Windsor. Cartographiquement, la chose n'était guère possible, comme nous l'avons vu. Le mot « Lévis » a été utilisé à la place de celui de Québec qui porte plus de polysémie (Province, région économique, capitale, zone métropolitaine, comté, entité municipale . . .); une telle profusion n'était pas propice à la compréhension d'une expression dérivée.

B — Inversion des lettres d'un mot.

Ognip. (anglais étatsunien). Dépression topographique inversant la forme d'une colline arrondie. Ce monticule porte le nom de *pingo* chez les Esquimaux du Nord-Ouest de l'Amérique; écrire pingo de la dernière à la première lettre donne ognip.

C — Inversion de syllabes.

Saint-Donat. Donat venant d'abord de l'inversion des parties du nom du curé (Gabriel) Nadeau; puis modification de « Deau Na » en « Donat » pour correspondre à un hagionyme. D'après H. Magnan (1925), il s'agit de Saint-Donat de Rimouski (et non pas de Saint-Donat de Montcalm).

D — Modification de la forme d'un mot.

Bummock (anglais étatsunien). Vient de « *hummock* » (petite butte de matériel meuble et végétal à la surface du sol) par modification de la première lettre. Bummock désigne les excroissances de glace à la base de la banquise; elles peuvent menacer les sous-marins et les scaphandriers. En 1966, j'avais traduit ce genre de stalactite par «éperon sous-glace».

E — Changement de mot dans une expression.

Cette intervention apporte des précisions ou même des corrections.

- a— *Archipel de Belcher* (à la place de « Îles de Belcher » ou des « Belchers »).
- b— La *Plaine du Richelieu* (et non la Vallée du Richelieu).
- c— Une modification générale fait enlever l'entité « rivière » en dehors des expressions composées où le mot rivière en fait intrinsèquement partie.

La Chaudière (à la place de La Rivière Chaudière). C. Laverdière conseille d'utiliser le genre du désignant ou du spécifique: *Le Richelieu*, cours d'eau, substantif masculin.

F — *Traits d'union dans les expressions administratives.*

- a— *Lac-Saint-Jean* Région. Si l'on parle de l'entité lacustre, on utilise le lymnonyme de « lac Saint-Jean ».
- b— *Rivière-de-la-Paix* pour la région habitée et la « *rivière de la Paix* » pour le cours d'eau, affluent de la rivière des Esclaves (Mackenzie).

G — *Majusculation et minusculation.*

- a— Le *lac Mistassini* (et non le Lac Mistassini, traduction de: Mistassini Lake). Le *Grand lac de l'Ours*.
- b— Les *Indigènes* (et non les indigènes dans une phrase où ils sont en parallèle avec les Anglais et les Français, par exemple).

H — *Abrègement.*

Érosion d'une partie d'un mot ou d'un mot dans une expression.

- a— *Barrens* (F. Mowat) pour Barren Grounds. Arctique ou Grand Nord.
- b— *Flin Flon* pour Flintabbaty Flonatin. Situé au Moyen Nord du Manitoba.
- c— *Nivéolien* pour nivéo-éolien. Processus et modelé de la neige et du vent combinés.
- d— « La Grande », faux abrègement pour la *Grande Rivière* en Radissonie. Cours d'eau possédant barrages et centrales.

I — *Acronymie.*

Assemblage de sections abrégés.

- a— *VAPO* pour valeurs polaires. Unité utilisée pour exprimer la quantité de nordicité (1964).
- b— *Quéfratec*. Québec, France, technique (créé en 1966).
- c— *Télesat*. Satellite de télécommunications (Ottawa, vers 1972).
- d— *Denuit* (en anglais canadien). Formé de Déné (Indiens) et d'Inuit. Créé au Delta du Mackenzie en 1975.
- e— *Pétrocan*. Société nationale des pétroles du Canada (loi fédérale, Ottawa, 1975; concerne en partie les sables bitumineux de l'Alberta).
- f— *Brumée*. Mélange de brouillard et de fumée (G.-O. Villeneuve, 1974).
- g— *Belmont*. Régionyme formé à partir de Bellechasse et Montmagny

(B. Maltais, 1975).

J — *Siglaïson*.

Composition d'un terme en utilisant la première lettre de chaque mot d'une expression. Le néologisme est généralement composé de majuscules.

- a— *ADAC*. Avion à décollage et à atterrissage courts (anglais: STOL).
- b— *EZAIM*. Écologie de la zone de l'aéroport international de Montréal (expression créée vers 1969-1970. Cet aéroport a pris le nom de Mirabel vers 1973 et il a été ouvert à la circulation en 1975).
- c— *CN*. Canadian National Railway.
- d— *CAPIA*. Classification autonome, polyvalente, intégrée et automatisée (Denis Morin, 1975). Un système de classification.
- e— *WASP*. White Anglo-Saxon Protestant. Se dit de certaines attitudes politiques et culturelles.
- f— *COJO*. Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal (Jeux en 1976),
- g— *INRS*. Institut national de la recherche scientifique de l'Université du Québec. (semble avoir été emprunté à CNRS français).

4— NUMÉROTATION

Pénétration d'éléments numériques « substantivables » dans le langage.

A — *Chiffrage*.

Désignation exclusivement composée de chiffres. L'intérêt de ce mode vient du fait qu'il se prête facilement à l'appellation d'un ensemble de choses possédant des traits communs ; l'on produit ainsi un groupe de désignants qui ont un air de parenté.

- a— L'ordre des chiffres peut être seulement continu, cas de la numérotation des *sections* d'un township (de 1 à 36 pour le township alsamien) ou des rangs d'une paroisse (Premier, deuxième, troisième... rang).
- b— Désignation faite de blocs de chiffres dérivables. Façon utilisée dans les systèmes de *classification*, par exemple, dans 001-006-012-800, 001 constitue le bloc initial, 006 le premier étage de dérivation, 012 le deuxième, 800 le bloc terminal assurant l'unicité au désignant.
- c— La plupart des systèmes chiffrés sont jumelés avec d'autres modes d'identification²⁴.
- d— 202. Restaurant à Whitehorse. Numéro de l'édifice sur rue.
- e— 99-90. Partie nord du Nouveau-Québec (*Atlas du code géographique du Québec*)

²⁴ LAPERRIÈRE-MONAGHAN, L. (1975) *Étude de certains aspects de la désignation systématique en choronymie*. Québec, Université Laval, Département de géographie, 302p. Thèse de maîtrise non publiée.

B — Désignation alpha-numérique.

Utilisation de lettres et de chiffres. Comme pour la classe précédente et les quatre classes suivantes, cette façon de désigner est commode lorsque l'objet de la néologie s'applique à des choses semblables ; par exemple, la désignation des mille pingos (collines) du delta du Mackenzie.

- a— *Code postal* canadien. G1T 1H4. Deux blocs associent lettres et chiffres mais suivant un ordre différent.
- b— *Classification des terres* du Canada (Ottawa, 1962), classification adaptée à Mirabel; par exemple, *B6s*, maïs en grain pour semence²⁵.
- c— *N 56 15-W 64 36*. Pour 56e degré, 15e minute de latitude Nord et 64e degré, 36e minute de longitude West²⁶. Nom de l'un des Tissekau (colline rocheuse résiduelle) dans la vallée du Mushuau Nipi, Nord du Québec.
- d— *OH4. IVIA.l.all.* Désignant dans la cartographie des systèmes écologique de la Radissonie²⁷.
- e— Désignation des Indigènes. 1— Chez les Indiens. *SP-153*. SP pour Fort Simpson au Mackenzie et 153 pour le numéro de la famille; parfois, le désignant comprend en outre le nom de l'ethnie suivant des abréviations. 2— Chez les Esquimaux (aux yeux de l'administration pour la période 1955-1970), *E7-50*. E. pour East ; 7 générique de Cape Dorset ; 50 désigne l'individu. En comparant les deux systèmes appliqués par les Blancs, le premier est plus parlant au niveau de la localisation (chose liée aux Traités) mais moins au plan de la personne.

C — Désignation alpha-nymique.

Association de mots et d'un bloc de lettres ; la position du mot est initiale ou finale.

Nitchequon-A. Poste-de-la-Baleine-A. Une des stations météorologiques des lieux précités. Québec, 1974.

D — Désignation nymo-numérique.

Association de mots et de chiffres.

- a— *Winter Harbour 1*. Site du premier creusage pétrolier dans l'Extrême Nord (Île de Melville, 1961 ; puits à sec).

²⁵ CLIBBON, P. B. (1975) *Structure and dynamics of land use*. Montréal, les Presses de l'université de Montréal. 369p.

Voir aussi DANSEREAU, P. (1974) *Ecological Grading and Classification of Land Use Mosaics*. Montréal, 35p. (Comparaison de différents systèmes).

²⁶ West et non Ouest pour éviter toute confusion avec le chiffre O. Façon plus française que québécoise, cependant.

²⁷ JURDANT, M. et al. (1975) *Le carte écologique du territoire de la Baie James*. Québec, Environnement Canada, Centre de recherches forestières des Laurentides. Carte présentée au colloque « Direction Nord », Mont-Gabriel, 1975, J1-J14.

b— *Kilomètre 100.*

c— *Manicouagan-V (Manic-5).*

E — *Désignation nymique ordonnée.*

Disposition d'un premier ordre (p.e. l'ordre alphabétique) en fonction d'un autre ou d'autres.

a— D'après la localisation géographique, p.e., l'odonymie sectorielle de *Sept-Îles* où, du golfe vers l'intérieur, s'échelonnent théoriquement des noms de rue de a à z, comprenant Cartier . . . Évangéline . . . Jolliet . . . Radisson.

b— En fonction d'une séquence chronologique. P.e., *Aline, Blandine, Caroline*, trois lacs successifs de barrage glaciaire dans les Laurentides de Montréal²⁸.

F — *Désignation nymo-alpha-numérique.*

Association de mots, de lettres et de chiffres.

a— *Lac-E-II.* E pour Eastmain. Station météorologique du Nord québécois. Ministère des Terres et Forêts, Québec, 1974.

b— *LSD 5, Section 22-50-26, W 4.* 5e « Legal Subdivision », 22e section du 50e township de la 26e rangée (Range), à l'Ouest du 4e méridien (d'arpentage des townships). L'intérêt de cette localisation réside dans le fait qu'elle représentait le célèbre puits n° 1 de l'Imperial Oil du champ pétrolifère de Leduc en Alberta vers 1947.

5— *EMPRUNT*

Neuf classes seulement seront considérées.

A — *Emprunt tel quel.*

Mot venant de l'extérieur et accepté sans modification.

a— *Alma.* Ville du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Origine: cantique latin : « Alma Redemptoris Mater » (H. Magnan, 1925).

b— Environ cent cantons de l'Abitibi–Témiscamingue portent les noms des militaires de Montcalm lors de la guerre de conquête (Commission de Géographie du Québec). Exemples: *Bourlamaque, Cadillac.*

B — *Transcription à partir des langues syllabiques et non écrites.*

a— *Keewatin* (écrit à l'anglaise). Nom administratif dans l'Ouest puis dans le nord américain.

²⁸ LAVERDIÈRE, C. (1961) dans *Cahiers de géographie de Québec*, No. 9.

- b- *Tantaré*. Huronyme francophonisé (Chef Nicolas Vincent, vers 1830 et C. Bonnelly).

C — *Par translittération.*

Bečevnik. Type de rivage d'un cours d'eau glacial et à niveau variable (Cailleux et Hamelin, 1969). Du russe au français.

D — *Par imitation de l'amérindien.*

- a- *Anik* (frère, en esquimau). Satellite de télécommunications, Ottawa, 1972.
- b- *Kablouna*. 1- Blanc (qui a de grands sourcils) ; 2- Esquimau qui se fait semblable aux Blancs.
- c- *Katimavik*. Édifice, Exposition universelle de Montréal, 1967.
- d- *Inuvik*. Ville du delta du Mackenzie. Nom adopté vers 1958 pour remplacer « Aklavik East Three » (expression qui reflétait les plans de travail).
- e- *Manikoutai*. Acronyme de Manicouagan et d'Achikoutai (G. Vigneault?).
- f- *Inukland*. Écoumène des Inuit, de la Sibérie au Groenland. *Land*, abrégement du latin puis germanisme.
- g- *Dénéisme*. Conception politique des Indiens du Mackenzie. Réclame l'autodétermination, un règlement de la question des terres et la vitalité culturelle (de l'anglais Deneism, 1975).

E — *Emprunt par calque.*

On emprunte le syntagme dans une traduction littérale.

- a- De « James His Bay » à Baie de James ; plus tard, de « James Bay » à Baie James. (Nous recommandons *baie de James*).
- b- De « Service Station » à *Station service*.
- c- De « containerization », d'abord à containerisation puis à *conteneurisation*.

F — *Emprunt et traduction oblique.*

Traduction en faisant une description du contenu.

- a- De « Laker » à *cargo hors mer*. Type de navire en service sur des nappes d'eau intérieures.
- b- De « whiteout » à *éblouissement nival*. Perte de la profondeur du champ de vision par suite de la réflexion du soleil sur des surfaces pâles (neige).

G — *Emprunt et adaptation.*

Adaptation du mot immigré au plan de la phonétique ou de la forme ; l'on parle alors d'intégration lexicale au français. Le sens du mot demeure le même ou presque.

- a— *Géologie inuitienne* venu de « Innuitian Geology ». De Inuit en esquimau. Les deux « n », peut-être voulus dans la phonétisation anglaise, sont inutiles en français.
- b— *Esquimaux*. Amérindianisme emprunté par de Champlain. Notons que le mot désignait mal le signifiable vu qu'il venait des adversaires des Esquimaux (mangeurs de viande crue, aux yeux des Indiens). Il aurait mieux valu que les colonisateurs utilisent des termes vraiment esquimaux, soit *Inuk* pour l'individu soit *Inummariit* (ou rik) pour le peuple; signification : l'homme, les vrais Hommes.
- c— *McGill* (et non Mac Gill, néologisme de forme injustifié). Se dit entre autres d'une université anglophone de Montréal dont le nom est associé à James McGill.
- d— *Nioufi* (Newfie). Habitant de Terre-Neuve (désignation familière). NewF. pour Newfoundlander.
- e— *Province du lac Supérieur*. Traduction de *Superior Province*, région géologique du Bouclier canadien (R. Bergeron, 1970).

H — *Emprunt et modification de sens.*

- a— De « Primacy » à *primatie*. Se dit de la dominance des entités urbaines. Primacy n'avait guère qu'un sens démographique alors que primatie considère tous les facteurs pertinents à l'ensemble des supériorités urbaines.
- b— De « Township » à *canton*. Mot introduit par A. Gérin-Lajoie au XIX^e siècle à la suite d'un voyage en Suisse : traduit « Eastern Townships » en Cantons de l'Est.
- c— De (l'étatsunien ?) « *Hudsonia* » à *Hudsonie*. La langue anglaise appliquait l'expression pour désigner la mer d'Hudson alors qu'Hudsonie nomme en plus les terres du bassin hydrographique de cette mer. La partie de l'Hudsonie qui constitue les façades de la baie de James s'appelle *Radissonie*.

I — *Emprunt interne.*

Passage d'un mot déjà utilisé dans un secteur de la langue à un autre secteur ou pour un autre usage. Néographie par transfert.

- a— P.e., utilisation du langage des sémiologues en géomorphologie ²⁹.

²⁹ RITCHOT, Gilles (1975) *Essais de géomorphologie structurale*. Québec, Les Presses de l'université Laval. 388p. Voir aussi les travaux de J. Poirier et P. Laplante.

b— Le qualificatif *global* emprunté à la sociologie par la géographie.

6— CRÉATION SANS BASE

En général, la néologie utilise des substances phoniques ou morphologiques existantes. La *banque des mots* ne cite le cas que de *gaz* qui viendrait d'une combinaison inédite de sons. Une telle constatation montre bien les limites de l'homme au plan de la création totale.

CONCLUSION

Les remarques et les exemples précédents conduisent à présenter deux thèmes englobants.

D'abord, les conditions premières de la pratique de la néologie me semblent être un certain esprit de la langue française, de l'imagination limitée par la prudence, beaucoup de bon sens, une profonde connaissance du sujet à désigner ainsi qu'une forte préoccupation de diminuer l'écart à naître entre le désignable, le désignant et le désigné. Pour « nymologier », sont souhaitables beaucoup de valences disponibles dans son esprit; en plus d'être attentif, il faut être patient car les bonnes trouvailles se font attendre. Créer trop précipitamment, c'est s'exposer à des regrets hâtifs ou à des rejets justifiés.

Enfin, je voudrais rappeler les différents types de contribution du français canadien au français universel, telles que je les voyais au Colloque de la langue française à Montréal, il y a dix ans : « L'apport du Canada francophone peut prendre cinq formes: 1— Cueillette de laurientismes issus de la langue populaire; 2— création de néologismes savants à partir de l'expérience même du milieu américain; 3— collaboration au pair avec des spécialistes de l'Hexagone au sujet d'un vocabulaire universel d'expression française (p.e., classification des cours d'eau); 4— traduction et adaptation de l'anglais et 5— porte-parole francophone des langues amérindiennes »³⁰.

Les géographes dont une bonne partie du vocabulaire rejoint la langue courante ont un rôle particulier à jouer dans ce programme. Au Québec, la néologie (au sens strict, étude des termes nouveaux et des principes qui président à leur naissance) et la néographie (concerne l'établissement même des nouvelles désignations) pourraient constituer des faciès d'un langage qui serait tout autre que le « joual ».

³⁰ Dans HAMELIN et DORION (1966) p. 45., *Op. cit.* dans note 8.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Voir aussi les références en notes infrapaginales et dans le texte.

- CAILLEUX, A. (1972) La toponymie planifiée. *La Revue de Géographie de Montréal*, 27 (1) : 77-83.
- CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La banque des mots*. Paris (périodique paraissant depuis 1971).
- DARBELNET, J. (1975) *De l'emprunt au néologisme*. Communication présentée au Colloque du Comité international de la langue française, Paris. 23p.
- DIONNE, J.-C. (1963) Pour un emploi rationnel des termes géographiques. *The Canadian Geographer*, Ottawa, 7 (3) : 116-130.
- DORION, H. et J. POIRIER (1975) *Lexique pour l'étude des noms de lieux*. Québec, Les Presses de l'université Laval. 162p. Choronomia No. 6.
- DORAIS, L.-J. (1970) L'acculturation lexicale chez les Esquimaux du Labrador. *Langage*, 5 (18) : 65-77.
- DUCROT, O. et TODOROV, T. (1972) *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris. 470.
- GÉCET (Groupe d'études de choronymie et de terminologie géographique), *Publications*, thèses, articles. Québec, Département de géographie, Université Laval, depuis 1966.
- GEORGE, P. et al. (1970) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Presses universitaires de France. 448p.
- GUILBERT, L. (1971) La néologie scientifique et technique. *La banque des mots*, 1 : 45-54.
- HAMELIN, L.-E. (1975) Petit glossaire nordique portant référence au Canada. *La banque des mots*, Paris, 9 : 93-97.
- HAMELIN, L.-E. et F. A. COOK (1967) *Le périglaciaire par l'image-Illustrated Glossary of Periglacial Phenomena*. Québec, Les Presses de l'université Laval. 237p.
- MOUNIN, G. (1970) *Introduction à la sémiologie*. Paris, Ed. de Minuit. 249 p.
- MALLET, R. (1971) Langue et langage, code et message. *La Revue de l'AUFELF*, IX (2) : 11-30.
- QUÉBEC (1973) *Guide de travail en terminologie*. Québec, Office de la langue française. 103 p. Ouvrage préparé sous la direction de J.-C. Corbeil.
- VILLENEUVÉ, G.-O. et al. (1974) *Glossaire de météorologie et de climatologie*. Québec, Les Presses de l'université Laval. 560 p. Choronomia No. 5.

RÉSUMÉ

HAMELIN, Louis-Edmond : De la néologie en géographie. Exemples québécois.

Il s'agit d'un exposé du pratiquant et non de celui du linguiste, développé par 300 exemples, pour la plupart empruntés à la géographie.

La néologie conduit à la formation de nouvelles entités lexicales, pratique nécessaire étant donné l'imperfection terminologique, l'évolution rapide des connaissances et l'impact de l'anglais. La stratégie de l'acte de désignation met en cause le néologue, le signifiable (ou S), des référents, des signifiants et des signifiés (S'). À chercher, des appellatifs conformes à l'esprit du français et le plus petit écart entre S' et S (exemple du mot *subarctique*). La carrière d'un néologisme est influencée par le besoin, la concurrence, le créateur et le consommateur.

Six groupes de procédés néonymiques sont étudiés, composant quarante classes dont la dérivation latine (*glaciel*), la suffixation (*nordicité*), l'acronymie (*Quéfratec*), la siglaison (*CN*), la désignation nymo-alpha-numérique (*Lac-E-II*) et l'emprunt (*primatie*).

La néologie demande beaucoup de soin. La création lexicale du Québec peut se manifester suivant cinq domaines linguistiques.

MOTS-CLÉS : Néologie, langue française, vocabulaire géographique, canadianisme, glacial, subarctique. Québec.

ABSTRACT

HAMELIN, Louis-Edmond : News words in geography. Examples taken from Québec.

Discussion of ways and means to develop terminology in geography through geographers' eye. Approximately, three hundred examples are given.

In French, neology is a must if one wants to compete with English which produces many new words. Any neologism has to offer equivalence between the significant and

its signification; see the term *Subartic*. The futur of a new word is determined by its necessity, competition from other terms, coiner's popularity and user's attitudes.

Forty processes to coin new units of language are studied. Among them, use of formative suffixes (like in *nordicité*), derivation from latin (*glaciel*), acronymy (*Quéfratec*), compound word, letter and number (*Lac-E-II*).

Neologize is always a delicate exercise. There are five domains where French Canada may work in.

KEY WORDS : Neology, French language, geographical terminology, canadianism, *glaciel*, *Subarctic*, Province of Québec.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES TERMES CONSIDÉRÉS

Le mot en *italique* indique des mots autres que français et bilingues.

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| Abitibi (cantons) | canadianité |
| abrègement | canot à glace |
| acronymie | canton |
| ADAC | Cap du Palmier |
| Adrien-Robert | CAPIA |
| Air Canada | caravaneur |
| Air-Sol | cargo hors mer |
| <i>Aklavik East Three</i> | Caroline |
| Aline | cartothécaire |
| Alma | Cent-Îles |
| alpha-numérique (désignation) | centre-ville |
| alpha-nymique (désignation) | chaudière |
| amérindianyme | chiffrage |
| <i>Anik</i> | choronymie |
| Anse du Soleil-d'Afrique | classification (système de) |
| atocatière | classification des terres |
| B6s | clo |
| Baie de James | clôture à neige |
| Baie James | CN |
| <i>Barrens</i> | codage |
| Basse Beauce | code postal |
| Beauchasseur | COJO |
| <i>becevník</i> | <i>containerization</i> |
| Belcher | conteneurisation |
| Bell Canada | CSN-FTQ-CEQ |
| Belmont | décolonisation |
| bidonville | <i>Denuit</i> |
| Blandine | <i>design</i> |
| bleuetière | désignation nymique ordonnée |
| Bougainville | diapothèque |
| Bourlamaque | d'Iberville (mer) |
| bousculis | dominance |
| broutures concaves | éblouissement nival |
| broutures conchoïdales | écoumène |
| broutures convexes | écouménicité |
| brumée | Educo-Plus |
| <i>bummock</i> | <i>Eisenhower</i> |
| Cadillac | engel |
| calodie | En Grande |

- environnement
 Environnement Canada
Eskimo
 Esquimau
 Estrie
 exclave
 Extrême Nord
 EZAIM
 E7-50
 fausse glace
 Fermont
 Fidésien
 finihiver
 flèche en T
Flin Flon
 fractures de broutage
 Francogène
 fromageomanie
gasbec
 Gaspésie
 gaz
gelifluction
 gélifluxion
 gélisol
 géologie
 géologie inuitienne
 géonyme
 geonymie
 générique-inclus
 glaciél
 glaciél (associé à 50 mots; tabl. 3)
 glaciél (précédé de préfixe; tabl. 3)
 glaciellisant
 glaciellisation
 glaciellisé
 glacielliste
 glaciellité
 glace de lumière
 glaciologie
 global
 Grand lac de l'Ours
 Grand Nord
 Hémiarctique
 Hexagone
Hudsonia
 Hudsonie
hummock
 huronyme
Ice Skyliht
 import-export
 Indigène
Inuitian Geology
 INRS-Eau
 interglaciél
 Intérieur
 Interlac
Inuk. Inuit
Inumariit
Inukland
Inuvik
Iron Curtain
isba
 isonord
 Jacques-Rousseau
James Bay
James His Bay
 Jean du Nord
 Jean du Sud
Kablouna
Katimavik
 Kébec
Keewatin
 Kilomètre-100
 Lac-E-II
 lac Mistassini
 Lac-Saint-Jean
 la Grande Rivière
Laker
 Laurentide
 Laurentides
 laurentidien
 Laurentie
 laurentisme
 Lévis-Windsor
 limnologie
 limnologie
LSD 5, S 22-55-26, W 4
 Lubec
Manic-5
Manicouagan
Manicouagan-V
Manikoutai
 marais troué
McGill
 mer de Champlain
 mirage sémantique
 Montavaisie
 Mont Pyramide
 Moyen Nord
 navigation d'hiver
 neige-galerie
 néographe
 néographie
 néologie choronymique
 néologue
 néonyme
 néonymie
Newfie
 Nioufi
 Nitchequon-A
 nivation
 nivélien

noonyme	rivière de la Paix
Nord	Rivière-de-la-Paix
nordicité	rivière du CEN
<i>nordicity</i>	Saint-Donat
nordique (adj.)	Saint-Faustin—Saint-Narcisse
nordique (subs.)	Saint-Joseph
nordiquement	s'anordir
nymie	Saskatchewan
nymique	section (d'un township)
nymo-alpha-numérique (désignation)	Sept-Îles
nymologie	<i>Service Station</i>
nymo-numérique	Seuil Ontarien
N 56 15-W 64 36	<i>Seven Island</i>
odonymie	Sidbec
<i>ognip</i>	siglaison
<i>Outland</i>	signifiable
OH4.IVIA.I.all	signifiant
paléonyme	signifié
périglacière	ski de fond
Pétrocan	Ski Québec
pétrolierie	<i>Sputnik</i>
ped de glace	Station service
<i>pingo</i>	Subarctique (tableau 1)
plaine	sulpha
plaine du Richelieu	Suzorite
Pointe du Soleil-d'Afrique	SP-153
Port-Nouveau-Québec	<i>Tantaré</i>
Poste-de-la-Baleine-A	TéléSAT. Télébec
Prairie	terminographe
préhiver	Territoires-du-Nord-Ouest
<i>Primacy</i>	<i>Tissekau</i>
Primatie	Tourbec
Province du lac Supérieur	<i>Township</i>
Québec	VAPO
Québécoité	<i>Washat</i>
Quéfratec	<i>WASP</i>
Quétaine	<i>West</i>
<i>RADAR</i>	<i>Western Interior</i>
Radissonie	<i>Whiteout</i>
Raoul-Blanchard	<i>WIN</i>
<i>RCMP</i>	Windsor-Lévis
référent	<i>Winter Harbour 1</i>
régionyme	Yofortierite
rhinoceros	001-006-012-800
Richelieu	99-90
rideau de fer	202

— Expressions de divers auteurs dont Luc Bureau, R. Bergeron, C. Bonnelly, K. Bryan, M. Brochu, A. Cailleux, J. Darbelnet, P. Dansereau, R. De Koninck, J.-C. Dionne, L.-J. Dorais, H. Dorion, J.-P. Drolet, J. Ferron, F.-X. Garneau, A. Gérin-Lajoie, F. Grenier, J. Grenon-Roy, L.-E. Hamelin, A. Hufty, L. Kerwin, L. Laperrière-Monaghan, L. Lacoursière, C. Laverdière, B. Maltais, H. Magnan, Marie-Victorin, D. Morin, G. Perrault, C. Poirier, M. Proulx, G. Ritchot, J. Rousseau, Y. Tessier, G. Tremblay, G. Vignault, G.-O. Villeneuve, J. Warkentin.